

Assemblée Générale CHAGNY TT – 4 septembre 2020

Accueil de la présidente, Peggy Robin

Remerciements

- Au Département de Saône-et-Loire, représenté par M. Jean-Christophe Decieux et M^{me} Claudette Brunet-Lechenault, conseillers départementaux du canton de Chagny, pour la subvention octroyée au titre de l'école de tennis de table (entraînement des jeunes le mercredi après-midi) ;
- A la Mairie de Chagny, représentée par M. Sébastien Laurent, Maire, et M^{me} Patricia Rossignol, adjointe en charge de la « Vie associative et sportive », pour la subvention octroyée, la mise à disposition du gymnase, l'édition de flyers, et de façon plus générale, pour son soutien et son accompagnement auprès de notre association ;
- A la Mairie de Saint-Bérain sur Dheune, pour la subvention octroyée et la mise à disposition de la salle des fêtes ;
- A Patrick Fautrelle, Théophile Dhotel et Yoann Guillemain qui ont assuré les entraînements tout au long de la saison écoulée à Chagny et St-Bérain/Dheune ;
- A Vincent Lamalle, qui a chapeauté l'antenne san-bérinoise ;
- Aux membres du Conseil d'Administration ;
- A Dominique Rebillard, ancien président du club, pour son soutien et ses conseils ;
- A toutes les autres personnes qui ont d'une manière ou une autre contribué à la vie et au développement du club.

Interventions des représentants du département et des municipalités

- Jean-Christophe Decieux, conseiller départemental du canton de Chagny ;
- M. Sébastien Laurent, Maire de Chagny ;
- M^{me} Claudette Brunet-Lechenault, conseillère départementale du canton de Chagny.

Bilan de l'activité de la saison 2019-2020

Bilan moral présenté par Peggy Robin (cf. document en annexe)

Bilan sportif présenté par François Clémencet (cf. document en annexe)

Bilan financier présenté par Gilles Sturm (cf. document en annexe)

Le quorum de 30 % des membres de l'association est atteint (15 votants présents pour un minimum requis de 12), le vote peut avoir lieu.

Vote :

Personne ne demandant le vote à bulletin secret, il est décidé de procéder à un vote à main levée.

⇒ **Le bilan financier est adopté à l'unanimité.**

Changements au sein du Club

- Arrêts des joueurs suivants : Virgile LEBOEUF, Elie VILLEROT (poursuite études), Nathalie LECOMTE, César GARNAUD, Louis BLONDEL et Raphaël MATEOS
- Mutation : Arnaud UNY (Avallon – Joueur classé 1276).

Toilettage des statuts (cf. document joint)

Un toilettage des statuts est proposé afin de compléter et simplifier les statuts existants.

Le quorum de 30 % des membres de l'association est atteint (15 votants présents pour un minimum requis de 12), le vote peut avoir lieu.

Vote :

Personne ne demandant le vote à bulletin secret, il est décidé de procéder à un vote à main levée.

⇒ **La proposition de modification des statuts est adoptée à l'unanimité.**

Elargissement du Conseil d'administration

- **Nouveaux candidats** : Maxime Besson, Thomas Balency, Thomas Santial.

Le quorum de 30 % des membres de l'association est atteint (15 votants présents pour un minimum requis de 12), le vote peut avoir lieu.

Vote :

Personne ne demandant le vote à bulletin secret, il est décidé de procéder à un vote à main levée.

⇒ **Tous les candidats sont élus à l'unanimité.**

Election du délégué du Club à l'Assemblée Générale du Comité départemental et de la Ligue

- **Candidat** : François Clémencet.

Le quorum de 30 % des membres de l'association est atteint (15 votants présents pour un minimum requis de 12), le vote peut avoir lieu.

Vote :

Personne ne demandant le vote à bulletin secret, il est décidé de procéder à un vote à main levée.

⇒ **François Clémencet est élu représentant du Club à l'Assemblée Générale du Comité départemental et de la Ligue à l'unanimité.**

Cotisations 2020/2021 (cf. document joint) + Budget prévisionnel 2020/2021 (cf. document joint)

Les cotisations sont majorées, pour les licences traditionnelles de 3 € pour les seniors et vétérans et de 2 € pour les jeunes, et pour les licences promotionnelles de 4 € pour tenir compte des hausses de cotisations à verser au Comité départemental et à la Ligue, ainsi que pour couvrir les frais d'entraînement.

On peut regretter le manque de soutien financier de la Fédération Française de Tennis de Table pour aider les clubs à faire face aux conséquences du Covid-19.

Le quorum de 30 % des membres de l'association est atteint (15 votants présents pour un minimum requis de 12), le vote peut avoir lieu.

Vote :

Personne ne demandant le vote à bulletin secret, il est décidé de procéder à un vote à main levée.

⇒ **La grille des cotisations et le budget prévisionnel sont adoptés à l'unanimité.**

Objectifs et projets pour la saison 2020/2021

Championnat par équipes :

1^{ère} phase : au vu des effectifs connus, inscription de 4 équipes : deux équipes en Régionale 3, une équipe en Départementale 2 et une équipe en Départementale 3.

Objectifs : Une montée en Régionale 2 pour l'équipe 1 et en Départementale 1 pour l'équipe 3 et le maintien pour les deux autres équipes.

Entraînements

Entraînements dirigés

Chagny - Jeunes :

- Mardi soir – 17h30/19h : Patrick Fautrelle
- Mercredi après-midi – 13h30/15h et 15h/16h30 : Théophile Dhotel
- Vendredi soir – 18h15/19h45 : Patrick Fautrelle

Chagny - Compétiteurs :

- Vendredi soir (1 vendredi sur 2) – 20h/21h30 : Théophile Dhotel

St-Bérain/Dheune :

- Lundi soir (1 lundi sur 2) – 18h30/20h : Thomas Santial et, s'il est scolarisé à Dijon, Yvan Lecomte

Entraînements libres

- Mardi soir – 18h/21h
- Jeudi soir – 18h/21h

St-Bérain/Dheune

- Lundi soir – 18h30/20h

Manifestations

- Pas de forum des sports en 2020
- Organisation de tournois internes (vendredi 9 octobre 2020, 18 décembre 2020, 5 février 2021, 2 avril 2021 et 28 mai 2021)
- Organisation d'une tombola (diffusion des grilles en octobre 2020 et tirage au sort de la Galette des rois)
- Galette des rois (8 janvier 2021)
- Organisation d'un Grand Prix Détection à Chagny en début d'année 2021
- Tournoi de pétanque (printemps 2021)
- Repas de fin de saison (mai/juin 2021)
- Rencontre avec les allemands (réception des allemands en France lorsque la situation sanitaire liée au Covid-19 le permettra)

Questions diverses

Pas de questions diverses.

Récompenses

Récompenses octroyées à :

- Andréa Grelin, Andréas Lecomte et Thomas Santial (les 3 meilleures progressions de la saison 2019/2020)
- Yéléna Amet (victoire au top régional détection et montée en N2 en individuel)

Conclusion

- Une pensée émue pour Michel MOURON (Fondateur du Club en 1977 et Président pendant 24 ans, toujours investi aujourd'hui), victime d'un AVC et toujours hospitalisé à ce jour.